

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 OCTOBRE 2021
DELIBERATION N° DE-2021-198

L'an deux mil vingt et un, le 14 octobre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY (à partir de 18h06), M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ, M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE (jusqu'à 19h50), Mme MOTHES, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI, M. BOUTONNET-LOUSTAU, Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT, Mme LIOUSSE (jusqu'à 19h30), Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (à partir de 18h30), M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

Mme MARTIN-DOLHAGARAY à M. ETCHEGARAY (jusqu'à 18h06) ; Mme MEYZENC à Mme DURRUTY ; M. DAUBISSE à M. ARCOUET (à partir de 19h50) ; M. ESTEBAN à M. ABADIE ; Mme LIOUSSE à Mme DUPREUILH (à partir de 19h30) ; Mme BROCARD à M. ETCHETO (jusqu'à 18h30) ; Mme HERRERA-LANDA à M. BERGÉ.

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN

Secrétaire :

M. BOUTONNET-LOUSTAU

Entendu le rapport de M. CORREGE,

OBJET : FONCIER – Acquisition des parcelles cadastrées section BC n°184, 186, 187, 188, 192 et 195, sises dans l'emprise de la résidence Canopée, à l'angle de la rue Maubec et de l'avenue du 14 avril 1814 appartenant à l'Association Syndicale Libre Canopée.

Dans le cadre du projet de construction de la résidence Canopée initié par le groupe Pichet Immobilier et la société dédiée SCCV Résidence Primadera, à l'angle de la rue Maubec et de l'avenue du 14 avril 1814, il était prévu, au terme de l'opération, que

l'association syndicale libre (ASL) constituée, propriétaire des espaces à vocation publique jouxtant le bâtiment, céderait les emprises concernées à la Ville de Bayonne, à la demande expresse de cette dernière.

Dans la mesure où le certificat de conformité des travaux lié à la construction de la résidence a été délivré, la Ville de Bayonne a, par courrier en date du 13 septembre 2021, sollicité auprès de l'ASL Canopée, dont le siège se situe à Pessac (33), la cession des emprises, cadastrées BC n°184 ; 186, 187, 188, 192 et 195, d'une superficie de 768 m² (selon le plan de division ci-annexé), qui sont constitutives d'un large parvis, et longent la voirie de la rue Maubec et de l'avenue du 14 avril 1814.

L'acquisition de ces emprises aménagées par le promoteur peut ainsi être considérée d'intérêt collectif, en raison de leurs caractéristiques d'espaces publics. En outre, la cession est proposée à l'euro symbolique.

Au terme de la procédure de vente, les parcelles feront l'objet d'un classement dans le domaine public communal.

Il est enfin précisé que l'ensemble des frais liés à la concrétisation de la transaction sera à la charge de la SCCV Résidence Primadera.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées section BC n° 184 ; n° 186, n° 187, n° 188, n° 192 et n° 195, auprès de l'Association Syndicale Libre Canopée, ou toute personne physique ou morale qui se substituerait à cette dernière,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toute autre pièce ou document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne

Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services

Commune :
BAYONNE (102)

Numéro d'ordre du document
d'arpentage : 2928D
Document vérifié et numéroté le 13/04/2017
A P.T.G.C. de Bayonne
Par Yves Bénassis
Inspecteur du cadastre
Signé

Centre des Impôts foncier de :
BAYONNE
11 Rue Vauban
BP 11

64109 BAYONNE CEDEX
Téléphone : 05.59.44.66.54
Fax : 05.59.44.66.21
cdf.bayonne@dgif.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3)
a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau,

B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé

le par géomètre à

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées
au dos de la présente 6463.

A, le

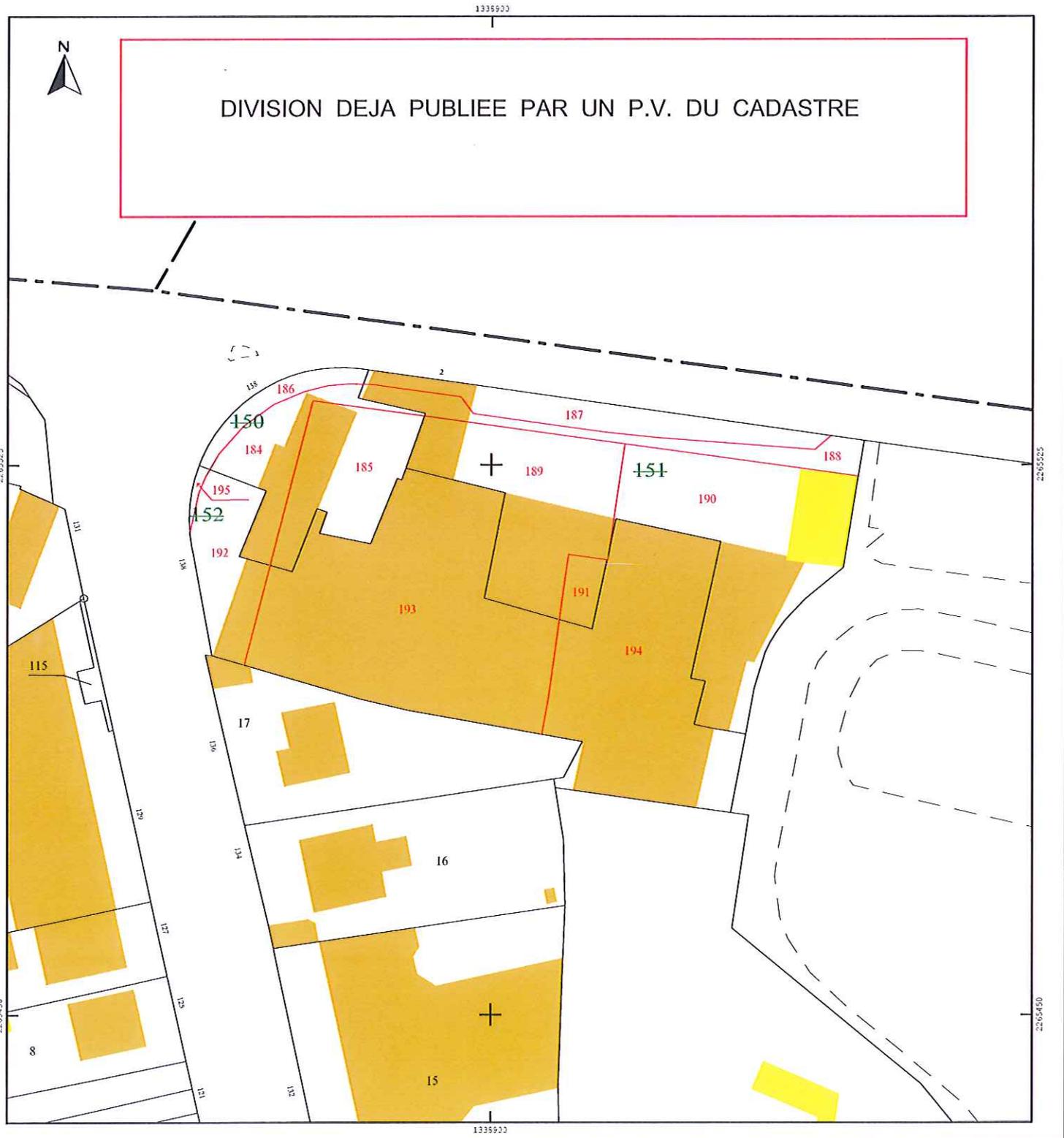
(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité espropriant, etc...)

Accusé de réception en préfecture
064-216401026-20211014-21_04233-DE
Date de récépissé : 19/10/2021
Date de réception en préfecture : 19/10/2021

Feuille(s) : 000 BC 01
Qualité du plan : Plan régulier avant
20/03/1980
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/750
Date de l'édition : 13/04/2017
Support numérique :

D'après le document d'arpentage
dressé
Par BIGOURDAN (2)
Réf. : PB7698
Le 13/04/2017

Document vérifié et numéroté le 13/04/2017



**Extrait cadastral modèle 1**
 conforme à la documentation cadastrale à la date du 21/04/2017
 validité six mois à partir de cette date.

Extrait confectionné par : SCP BIGOURDAN GEOMETRE-EXPERT

SF1701662411

DESIGNATION DES PROPRIETES											
Département : 064				Commune : 102			BAYONNE				
Section	N° plan	PDL	N° du lot	Quote-part Adresse	Contenance cadastrale	Renvoi	Désignation nouvelle				
							N° de DA	Section	n° plan	Contenance	
BC	0150			138 RUE MAUBEC	0ha05a07ca		102 0002928	BC	0184	0ha01a71ca	
							102 0002928	BC	0185	0ha02a70ca	
							102 0002928	BC	0186	0ha00a64ca	
BC	0151			2 AV DU 14 AVRIL 1814	0ha14a44ca		102 0002928	BC	0187	0ha01a94ca	
							102 0002928	BC	0188	0ha01a46ca	
							102 0002928	BC	0189	0ha04a31ca	
							102 0002928	BC	0190	0ha06a20ca	
BC	0152			138 RUE MAUBEC	0ha18a34ca		102 0002928	BC	0191	0ha00a47ca	
							102 0002928	BC	0192	0ha01a86ca	
							102 0002928	BC	0193	0ha09a31ca	
							102 0002928	BC	0194	0ha06a96ca	
							102 0002928	BC	0195	0ha00a07ca	

OBSERVATIONS DU SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE